Direction des Études et de la Scolarité

AVIGNON UNIVERSITÉ

DÉLIBÉRATION
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CFVU-2026-042

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

POINT 2
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA CFVU :
SÉANCE DU 26 MARS 2026

La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), en sa séance du 30 avril 2026, sous la présidence de monsieur Bassam Jabaian, Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire d'Avignon Université,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1,
Vu les statuts d'Avignon Université,

Après en avoir délibéré,

Approuve le procès-verbal de la CFVU du 26 mars 2026, sous réserve de la modification apportée en séance, tel qu'annexé à la présente délibération.

Avis de la CFVU : favorable à l'unanimité.

Membres composant la commission : 32
Membres présents (12) ou suppléés (14) : 26
Membres absents et non suppléés : 6

Direction des études et de la scolarité

Affaire suivie par
Bassam JABAIAN

Téléphone
+33 (0)4 90 16 25 06

Courriel
gestion-cfvu@univ-avignon.fr

Le Président d'Avignon Université
Georges LINARÈS

Signature
le 12/05/2026 15:54:08 +02:00



Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le 18 mai 2026.

Direction
des Études
et de la Scolarité

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ

SÉANCE DU 26 MARS 2026

Affaire suivie par
Bassam JABAIAN

Téléphone
04 90 16 25 06

Courriel
gestion-cfvu@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE
Campus Hannah Arendt
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 06

ORDRE DU JOUR

1. **Informations générales**

2. **Approbation du procès-verbal de la CFVU : séance du 19 février 2026**

3. **Vie étudiante**
   - **3.1 Approbation des propositions de la commission du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) du 12 mars 2026 : aides sociales**
   - **3.2 Bilan financier de l'utilisation du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) au titre de l'année universitaire 2025**
   - **3.3 Avis sur le bilan financier de la commission Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) au titre de l'année 2025**
   - **3.4 Désignation de 3 représentant.e.s étudiant.e.s élu.e.s de la CFVU sur proposition de la Vice-présidente étudiant (VPE) à la Commission contribution vie étudiante et de campus (CVEC)**

4. **Formation**
   - **4.1 Approbation de la modification de l'intitulé du parcours type « Ingénierie mathématique pour les sciences de l'environnement » du master mention « Mathématiques et applications » en parcours type « Ingénierie mathématique pour l'environnement » à compter de l'année universitaire 2026-2027**
   - **4.2 Approbation de la modification de l'intitulé du parcours type « Physique des milieux complexes » du master mention « Physique fondamentale et applications » en parcours type « Physique, génie industriel » à compter de l'année universitaire 2026-2027**
   - **4.3 Avis sur la liste des formations autorisées à ouvrir au titre de l'année universitaire 2026-2027**
   - **4.4 Approbation de la création des maquettes d'enseignement de formation à compter de l'année universitaire 2026-2027**
     - **4.4.1 De l'institut universitaire de technologie (IUT)**
     - **4.4.2 De l'institut Culture, patrimoine et sociétés numériques (CPSN)**
   - **4.5 Approbation des maquettes modifiées d'enseignement de formation à compter de l'année universitaire 2026-2027 :**
     - **4.5.1 De l'institut universitaire de technologie (IUT)**
     - **4.5.2 De l'institut Agrosciences, environnement et santé (AgES)**
     - **4.5.3 De l'institut Culture, patrimoine et sociétés numériques (CPSN)**
     - **4.5.4 Du Centre d'enseignement et de recherche en informatique (CERI)**
     - **4.5.5 De la Direction d'appui à la recherche et à l'innovation (DARI)**
   - **4.6 Avis sur l'offre des Unités d'enseignement et de renforcement (UER) au titre de l'année universitaire 2026-2027**
   - **4.7 Avis sur l'offre des Unités d'enseignement d'ouverture (UEO) au titre de l'année universitaire 2026-2027**
     - **4.7.1 Avis sur la liste des Unités d'enseignement d'ouverture (UEO) autorisées à ouvrir**
     - **4.7.2 Avis sur le nombre de groupes par composantes / services porteurs des Unités d'enseignements d'ouverture (UEO)**
   - **4.8 Avis sur le calendrier pédagogique de l'année universitaire 2026-2027**
   - **4.9 Avis sur le calendrier relatif aux opérations d'inscription et de réinscription au titre de l'année universitaire 2026-2027**

5. **Questions diverses**

TABLEAU DES PRÉSENCES		PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS (procuration à)	ABSENTS/ EXCUSÉS
Président	M. LINARÈS Georges			X
Vice-président	M. JABAIAN Bassam	X		
Collège A	Mme DUPORT DIT ROUSSEAU Catherine		JABAIAN Bassam	
	Mme MAFFRE-BAUGÉ Agnès	X		
	M. NOTTIN Stéphane		LEAUTIER Florence	
	M. RANGER Graham		JABAIAN Bassam	
	M. ROSSIGNOL Benoit		VIGNAL Matthieu	
	Mme VIAN Maryline			X
Collège B	Mme BOURGEOIS Céline	X		
	Mme DE SOUZA Carole			X
	Mme GLEIZE-PERROUTY Bérengère		MAFFRE-BAUGÉ Agnès	
	M. GOURION Daniel	X		
	M. VIGNAL Matthieu	X		
Collège C	M. FERRERO Christophe	X	À 16h EYCHENNE Yanis	
	Mme LEAUTIER Florence	X		
	M. RAMONE Hervé	X		
	Mme SAPPE Marjorie		PELLAT-FINET Liana	
Collège Etudiants	M.AVENEL Kilian sup. M. VANVINCQ Charles-Emmanuel			X
	M. BUYSSE Evan sup. M. LE PAPE Yoann			X
	M. EYCHENNE Yanis sup. M. GOMEZ ANELI Victor	X	À 16h MAHAUD Nathan	
	Mme GAILLARD Lalie sup. Mme BARON Célia	X		
	M. CEARD Maxime		BARON Célia	
	Mme JOLY Mélina sup. Mme BOURRET Jeanne		BARON Célia	
	Mme KASOUHA Alma sup. Mme MARTIN Pauline			X
	M. MAHAUD Nathan sup. M. GROSJEAN Mattéo	X		
	Mme PELLAT-FINET Liana sup. Mme SÉCIU Franscisca-Florentina	X		
	Mme POUDEVIGNE Zoé sup. Mme LULOLLARI Eliana		PELLAT-FINET Liana	
	M. RAVOIRE Jules sup. M. HATCHÉRIAN Néo	X		
	Mme ROMAN Iliana sup. LOUIS Alycia			X
Personnalités Extérieures	M. BRIARD Florent			X
	M. ETIENNE Loïc			X
	Mme SAGUET Valérie			X
	Mme SIONNEAU Danielle			X
Invités	M. BARBE Jacky	X		
	Mme DOUGADOS Myriam	X		
	Mme FREDOUILLE Corinne	X		
	Mme GAMBUS Aurélie	X		
	Mme GERMAIN-DUPRET Séverine	X		
	Mr MARREL Guillaume			X
	Mme MAURAND VALET Anne	X		
	Mme MICHEL Charlotte	X		
	Mme SUCHAIL Séverine	X		
	Mme VINCENT Magali	X		
	Mme VINCEY Fanny	X		

- Membres composant le conseil : 32
- Membres présents (14) ou suppléés (9) : 23
- Membres absents et non suppléés : 9

Après 16h

- Membres composant le conseil : 32
- Membres présents (12) ou suppléés (10) : 22
- Membres absents et non suppléés : 10

Après vérification du quorum, monsieur Bassam Jabaian, Vice-Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire d'Avignon Université ouvre la séance de la CFVU. Il est 14h08.

1. Informations générales

Election de la Vice-présidente étudiante (VPE)
Le VP CFVU annonce l'élection de madame Liana Pellat-Finet en tant que Vice-présidente étudiante (VPE) lors du Conseil Académique du 10 mars 2026. Il lui souhaite la bienvenue et souligne l'importance de la représentation étudiante au sein des instances administratives.

Mon Master
Le VP CFVU indique une augmentation de 17% des candidatures sur la plateforme Mon Master par rapport à l'année dernière, hausse qui s'explique notamment par l'élargissement de l'offre de formation à Avignon Université (AU).

Il donne ensuite la parole à madame Agnès Maffre-Baugé, qui fait part de son inquiétude quant à la charge de travail des gestionnaires de formation, confrontés à plus de 1 200 dossiers à instruire en parallèle de leurs missions habituelles. Elle salue cette augmentation des candidatures, tant à Avignon Université qu'au niveau national, tout en s'interrogeant sur les facteurs expliquant cette progression.

Le VP CFVU attribue cette hausse, d'une part, à l'élargissement de l'offre de formation en master proposée par Avignon Université, et d'autre part, à la stratégie des étudiants consistant à formuler jusqu'à dix vœux afin d'optimiser leurs chances d'admission en master. Il précise enfin que l'accompagnement du rectorat lors de la phase complémentaire n'est accessible qu'aux candidats ayant exprimé au moins cinq vœux.

Parcoursup
Le VP CFVU informe que, bien que la saisie des vœux ne soit pas encore clôturée sur la plateforme Parcoursup, la tendance des candidatures est également à la hausse.

2. Approbation du procès-verbal de la CFVU : séance du 19 février 2026

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote des conseillers le procès-verbal : séance du 19 février 2026.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

3. Vie étudiante

3.1. Approbation des propositions de la commission du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) du 12 mars 2026 : Aides sociales

Le VP CFVU donne la parole à la VPE, qui présente une synthèse des aides sociales validées durant la commission du FSDIE du 12 mars 2026. Sur les sept dossiers examinés, tous concernent des étudiants internationaux, à l'exception d'un. Elle attire par ailleurs l'attention sur deux situations particulières ayant donné lieu à une majoration de l'aide accordée. Madame Myriam Dougados précise que l'augmentation de l'aide accordée pour ces deux dossiers vise à éviter l'aggravation de l'endettement des étudiants concernés, ainsi qu'à limiter le risque de dépôt d'une nouvelle demande le mois suivant.

Le VP CFVU donne la parole à madame Corinne Fredouille, qui demande si une prise en charge à long terme est faite par les services sociaux de la ville concernant ces dossiers particuliers. Madame Myriam Dougados répond que ces étudiants sont suivis par les assistantes sociales du CROUS et qu'ils bénéficient de l'ensemble des aides existantes. Le VP CFVU précise que l'aide financière du FSDIE vient en complément des autres aides, et vise à répondre à un besoin urgent, permettant par exemple un effacement de dettes. Il rappelle que les assistantes sociales du CROUS assurent le suivi des étudiants et les accompagnent dans leurs démarches.

Le montant total des aides sociales attribuées durant la commission s'élève à 6 345 €.

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote des conseillers les propositions de la commission du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) du 12 mars 2026 : Aides sociales.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

3.2. Bilan financier de l'utilisation du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) au titre de l'année 2025

Le VP CFVU donne la parole à madame Myriam Dougados, qui rappelle que le FSDIE intervient sur les aides sociales, les aides individuelles d'urgence, et les aides aux associations étudiantes. Elle dresse un bilan de l'année écoulée en présentant les principaux éléments.

Les aides sociales :
En 2025, les aides sociales ont bénéficié à 55 étudiant.e.s pour un montant global de 40 585 €, représentant 25 % du budget. Cette progression notable par rapport aux années précédentes s'explique notamment par le renforcement de l'accompagnement social, avec la présence de deux assistantes sociales du CROUS, permettant le traitement d'un plus grand nombre de dossiers. Le montant moyen attribué s'élève à 737,91 €. Parmi les bénéficiaires, 38 sont des étudiants internationaux.
Les aides accordées couvrent principalement les loyers (31 dossiers) et l'aide alimentaire (24 dossiers), mais également la mobilité et le transport (incluant des frais de logement en cas de stage éloigné), le remboursement de dettes, le règlement de charges (énergie, télécommunications), la résorption de découverts, ainsi que, dans des situations exceptionnelles, la perte d'emploi.
La répartition des bénéficiaires par institut est la suivante : 44 % pour l'institut CPSN, 34 % pour l'institut AgES, 20 % pour le CERI et 2 % pour l'IUT.

Le fonds d'aide d'urgence :
Créé le 12 avril 2022 afin de répondre à des situations exceptionnelles, le fonds d'aide d'urgence est financé par 5% de la part sociale du FSDIE. En 2025, 4 étudiant.e.s en ont bénéficié pour un montant total de 7 532€, soit une moyenne de 1 883€ par étudiant. Ces aides ont été mobilisées pour faire face à des dépenses liées au loyer, au règlement de dettes d'électricité, aux charges associées à des familles nombreuses, ainsi qu'aux frais de transport.

Les aides aux associations :
29 projets associatifs en ont bénéficié en 2025 pour un total de 75 914,91€, soit 70% du budget. Le montant moyen attribué par projet s'élève à 2617,76€ par association. Les projets soutenus sont principalement ceux en lien avec la culture (16), la formation et la citoyenneté (5), la vie étudiante et la cohésion (4), le développement durable et l'environnement (1) et le sport (3).
Madame Myriam Dougados présente les cinq nouveaux projets associatifs soutenus en 2025 : L'Impulsive - Les Nuits des Cinéfils et Filles, dans le cadre de la semaine du féminisme ; Le Festival Première Création - Les Nuits des Cinéfils et Filles, dans le cadre de l'accueil des nouveaux étudiants et de la valorisation de la création cinématographique ; Printemps des Campus - Inter'Asso Avignon, grand évènement fédérateur de fin d'année ; Pétan'Cup Provençale – Pétud, tournoi de pétanque ouvert aux étudiants et étudiantes de la région Sud ; et enfin la Coupe de France de robotique - R2T2.

Départ de monsieur Guillaume Marrel à 14h29.

Le VP CFVU intervient afin de souligner que le montant des aides sociales augmente, montrant une précarité étudiante croissante, tandis que celui des aides aux associations demeure globalement stable.

Madame Corinne Fredouille s'interroge sur le faible nombre de bénéficiaires des aides individuelles du FSDIE, qui ne représentent qu'environ 1 % des étudiant.e.s, alors même que le contexte de précarité est important. Elle s'interroge sur les causes de cette situation, notamment si elle résulte d'un manque de disponibilité des assistantes sociales du CROUS ou d'un non-recours des étudiants, lié en particulier à une réticence à entreprendre ces démarches.
Madame Myriam Dougados confirme que la situation relève en partie du phénomène de non-recours aux droits de la part des étudiants, qui sera étudié dans le cadre du projet « Campus zéro non-recours ». Elle indique que les assistantes sociales orientent les étudiants vers les aides les plus adaptées et assurent une gestion anticipée des demandes selon les périodes. Un certain nombre d'étudiants entament des démarches sans aller jusqu'au dépôt de leur dossier. Elle précise enfin que le projet « Campus zéro non-recours » a pour objectif l'analyse des abandons afin d'en identifier les causes et l'amélioration de l'accès aux différentes aides.
La VPE ajoute que le travail des assistantes sociales du CROUS permet d'orienter les étudiants en amont, bien avant le dépôt d'un dossier auprès du FSDIE, notamment pour les étudiants ayant besoin d'une aide alimentaire.

Le VP CFVU souligne que des freins subsistent dans le recours aux aides, notamment liés à des barrières sociales ou à un manque d'information, pouvant dissuader certains étudiants de solliciter les assistantes sociales. Il rappelle toutefois que l'accompagnement assuré par ces dernières contribue à mieux informer et orienter les étudiants qui entreprennent ces démarches.

Le VP CFVU conclu les échanges en indiquant que le bilan financier est présentée pour information à la Commission.

3.3. Avis sur le bilan financier de la commission Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) au titre de l'année 2025

Le VP CFVU informe que la présentation du bilan financier de la CVEC au titre de l'année 2025 est en cours de finalisation, à ce titre, il sera présenté en séance du 30 avril.

3.4. Désignation de 3 représentant.e.s étudiant.e.s élu.e.s de la CFVU sur proposition de la Vice-présidente (VPE) à la commission Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Le VP CFVU donne la parole à la VPE pour la désignation des trois représentant.e.s étudiant.e.s élu.e.s de la CFVU à la commission CVEC. Madame Liana Pellat-Finet présente sa proposition : monsieur Yoann Le Pape, madame Francisca-Florentina Séciu et monsieur Charles-Emmanuel Vanvincq.

Le VP CFVU propose d'approuver la désignation de ces trois représentant.e.s.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

4. Formation

4.1. Approbation de la modification de l'intitulé du parcours type « Ingénierie mathématique pour les sciences de l'environnement » du master mention « Mathématiques et applications » en parcours type « Ingénierie mathématique pour l'environnement » à compter de l'année universitaire 2026-2027

Le VP CFVU donne la parole à madame Séverine Suchail qui indique que l'intitulé initial était trop restrictif, dans la mesure où le master ne se limite pas aux seules sciences de l'environnement, mais couvre l'environnement dans une perspective plus large. Cette évolution vise ainsi à élargir le vivier de candidatures et à mieux refléter le contenu réel de la formation.
Le vice-président de la CFVU précise qu'il s'agit d'un ajustement mineur, destiné à mettre l'intitulé en adéquation avec la maquette.

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote des conseillers la modification de l'intitulé du parcours type en « Ingénierie mathématique pour l'environnement » à compter de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.2. Approbation de la modification de l'intitulé du parcours type « Physique des milieux complexes » du master mention « Physique fondamentale et applications » en parcours type « Physique, génie industriel » à compter de l'année universitaire 2026-2027

Le VP CFVU donne la parole à madame Séverine Suchail qui informe les conseillers que cette modification vise à harmoniser l'intitulé entre le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et AU, ce master étant mutualisé entre les deux établissements.

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote des conseillers la modification du parcours type en « Physique, génie industriel » à compter de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.3. Avis sur la liste des formations autorisées à ouvrir au titre de l'année universitaire 2026-2027

Le VP CFVU rappelle que la CFVU s'est déjà prononcée sur ce point lors de la séance du 19 février 2026, mais que deux ajustements ont été réalisés : d'une part, la prise en compte des évolutions d'intitulés votées aux points 4.1 et 4.2 de cette séance, en vue de leur ouverture l'an prochain ; d'autre part, l'intégration de la L2 LAS Chimie, dont l'ouverture n'avait pas été approuvée précédemment.

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote la liste des formations autorisées à ouvrir au titre de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Avis de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.4. Approbation de la création des maquettes d'enseignement de formation à compter de l'année universitaire 2026-2027

4.4.1. De l'institut Agrosciences, environnement et santé (AgES)

Le VP CFVU donne la parole à madame Séverine Suchail, qui explique que le master mention « Physique fondamentale et applications » parcours type « Physique, génie industriel » et le master mention « Mathématiques et applications » parcours type « Ingénierie mathématique pour l'environnement » ouvrent progressivement, en effet la deuxième année ouvrira à la rentrée de l'année universitaire 2027-2028.

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote la création des maquettes d'enseignement de formation de l'institut AgES à compter de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.4.2. De l'institut Culture, patrimoine et sociétés numériques (CPSN)

Le VP CFVU donne la parole à madame Agnès Maffre-Baugé qui communique sur l'ouverture de quatre masters :
- mention « Administration économique et sociale » (AES) parcours type « Management de l'innovation et de la transformation numérique » ;
- mention « Langues étrangères appliquées » (LEA) parcours-type « Œnotourisme et territoires viticoles » permettant une poursuite d'études pour les étudiants de la licence de cette même mention ;
- mention « Politiques publiques » parcours type « Gouvernance de l'action sociale » (GAS) ;
- mention « Histoire » parcours type « Expertise et géopolitique des territoires frontaliers européens ».

Le VP CFVU précise qu'il s'agit d'ouvertures progressives hormis pour le master mention « Politiques publiques » parcours type « Gouvernance de l'action sociale » (GAS) dont la deuxième année fait déjà partie de l'offre de formation d'AU comme mentionné par madame Agnès Maffre-Baugé.

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote la création des maquettes d'enseignement de formation de l'institut CPSN à compter de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.5. Approbation des maquettes modifiées d'enseignement de formation à compter de l'année universitaire 2026-2027.

Le VP CFVU présente la nouvelle procédure adoptée pour l'approbation des maquettes d'enseignement modifiées. À la différence des années précédentes, les modifications ont été formalisées en amont à partir des remontées des composantes, permettant ainsi de garantir la cohérence de l'attribution des crédits ainsi que la prise en compte des mutualisations. Les maquettes proposées constituent une version stabilisée, sous réserve de leur validation par la commission CFVU.

Il souligne toutefois la limite de cette démarche : les modifications sur les documents présentés apparaissent de façon moins lisible, sauf à procéder à une comparaison approfondie entre les anciennes et les nouvelles maquettes. Il rappelle néanmoins que les évolutions proposées résultent d'un travail collectif conduit par les équipes pédagogiques, ayant fait l'objet d'échanges préalables dans le cadre des conseils de perfectionnement.
Cette méthode contribue également à une meilleure appréhension du coût des maquettes, tant à l'échelle de l'établissement qu'à celle des composantes, instituts ou formations, afin de veiller à la soutenabilité de l'offre de formation. Certains ajustements techniques demeurent néanmoins nécessaires dans le cadre du calcul du coût des maquettes, notamment en ce qui concerne la gestion des volumes horaires et la prise en compte des mutualisations d'enseignements. Ces difficultés s'expliquent en partie par le caractère nouveau de l'utilisation de l'outil OSE.
L'objectif poursuivi est de fiabiliser l'évaluation des coûts associés aux maquettes.

Pour l'année en cours, l'enjeu ne consiste pas à établir un coût réel des maquettes, mais plutôt à analyser les écarts observés entre les différentes années universitaires. Les éléments transmis ont toutefois permis aux composantes d'identifier et de justifier les évolutions constatées, les augmentations les plus significatives étant principalement liées à la création de nouvelles formations.

4.5.1 De l'Institut universitaire de technologie (IUT)

Madame Anne Maurand-Valet indique que 20h de soutien en chimie financées par les dispositifs ORE et SAFIRE ont été intégrées à la maquette des deux parcours en « Génie biologique » (GB), elle ajoute que des intégrations similaires ont été réalisées pour les formations « Packaging, emballage et conditionnement » (PEC) et Science des données (SD). Elle souligne par ailleurs une augmentation des volumes horaires associée à ces dispositifs.

Le VP CFVU indique que l'augmentation globale des volumes horaires pour l'IUT s'établit entre 150 et 160 heures. Il précise que cette évolution est liée à la mise en place d'heures d'accompagnement en première année de BUT, relevant de dispositifs de remédiation. Ces heures s'inscrivent dans le cadre du projet NCU Capacité et seront financées par le budget NCU pour les deux prochaines années. Il souligne qu'en dehors de ce dispositif de remédiation, le volume global des formations reste inchangé.

En l'absence de remarque VP CFVU soumet au vote l'approbation des maquettes modifiées d'enseignement de formation de l'IUT à compter de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.5.2. De l'institut Agrosciences, environnement et santé (AgES)

Madame Séverine Suchail présente les évolutions des maquettes de l'institut AgES, en indiquant qu'elles correspondent principalement à des ajustements récurrents suite à une première année d'exercice post accréditation. La hausse du volume horaire s'explique surtout

par l'ouverture de deux nouveaux masters : mention « Physique fondamentale et applications » parcours type « Physique, génie industriel », et mention « Mathématiques et applications », parcours type « Ingénierie mathématique pour l'environnement » ainsi que par la dé-suspension des licences professionnelles mention « Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement » parcours type « Management des risques technologiques et professionnels » (MRTP) et mention « Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement » parcours type « Gestion durable de l'eau » (GDE).
Elle souligne que ces dé-suspensions reposent sur une mutualisation complète des enseignements, elles n'engendrent donc pas de coût supplémentaire.

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote l'approbation des maquettes modifiées d'enseignement de formation de l'institut AgES à compter de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.5.3. De l'institut Culture, patrimoine et sociétés numériques (CPSN)

Madame Agnès Maffre-Baugé indique que la licence mention « Humanités » du parcours type « Etudes des cultures et pratiques culturelles » ne sera plus proposée à compter de l'année universitaire 2026-2027. Elle informe les conseillers que plusieurs maquettes ont été modifiées, elle précise que le coût global est en augmentation du fait de la création de nouvelles formations.
Enfin, elle souligne le travail de la Direction des études et de la Scolarité (DES), ainsi que la qualité des échanges menés dans ce cadre.

Le VP CFVU donne la parole à monsieur Yanis Eychenne qui demande des précisions sur la cohérence de l'offre en langues vivantes au sein des formations, notamment en master. Il observe que certaines formations, comme le master mention « Histoire », proposent l'étude de deux langues vivantes, alors que d'autres n'en prévoient qu'une seule. Il s'interroge sur les raisons de ces différences, se demandant si elles relèvent d'un choix pédagogique assumé ou si elles sont liées à des contraintes d'attribution de crédits.

Il fait également état de difficultés signalées dans un enseignement d'espagnol de ce même master. Celles-ci seraient notamment liées à un recrutement tardif de l'enseignant et à un niveau d'exigence perçu comme élevé par les étudiants, rendant le cours difficile à suivre. Il questionne ainsi l'adéquation du niveau proposé ainsi que les modalités d'organisation de cet enseignement.
Madame Agnès Maffre-Baugé explique que la présence de deux langues vivantes dans le master mention « Histoire » résulte d'un choix pédagogique assumé, lié aux exigences propres à la discipline, qui requiert la maîtrise de plusieurs langues pour l'analyse des sources historiques. Elle indique que, dans la plupart des autres formations, l'enseignement des langues se limite généralement à une seule langue, le plus souvent l'anglais, notamment en raison des contraintes budgétaires. Elle précise toutefois que l'ajout d'une seconde langue peut se justifier lorsque le contenu de la formation le nécessite.

Le VP CFVU rappelle que l'organisation de ces enseignements peut se heurter à des difficultés de recrutement, en particulier lorsqu'ils reposent sur l'intervention de vacataires, ce qui peut entraîner des ajustements tardifs. Il invite à signaler ces situations dans le cadre des conseils de perfectionnement et à en informer les équipes pédagogiques afin d'en faciliter le suivi.

Madame Liana Pellat-Finet revient sur les évolutions annoncées pour la licence mention « Langues étrangères appliquées » (LEA), en indiquant ne pas avoir repéré de modifications substantielles dans les maquettes examinées. Elle souhaite savoir si les ajustements portent principalement sur les volumes horaires ou s'ils concernent également d'autres dimensions de la formation.
Madame Agnès maffre-Baugé indique ne pas être en mesure de présenter de manière exhaustive l'ensemble des évolutions apportées à cette formation. Elle précise qu'il s'agit avant tout d'un travail de rationalisation de la maquette, susceptible d'inclure certains ajustements de volumes horaires, sans impact sur la qualité de la formation. Elle souligne que l'objectif demeure de garantir un niveau de formation satisfaisant.
Le VP CFVU précise que les évolutions apportées s'inscrivent dans une démarche de simplification de l'organisation pédagogique, notamment en réponse à des difficultés récurrentes liées à l'élaboration des emplois du temps. Ces ajustements visent à améliorer la lisibilité de la maquette, tant pour les étudiants que pour les enseignants. Il indique enfin que le volume horaire global de la formation ne semble pas connaître de variation notable.

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote l'approbation des maquettes modifiées d'enseignement de formation de l'institut CPSN à compter de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.5.4. Du Centre d'enseignement et de recherche en informatique (CERI)

Madame Corinne Fredouille indique que les évolutions apportées aux maquettes demeurent limitées et portent essentiellement sur des modifications d'intitulés. Elle mentionne toutefois l'ajout de 35 heures par semestre dans les parcours en alternance, afin de répondre aux exigences du cahier des charges du CFA en matière de volume horaire hebdomadaire des étudiants. Elle précise que

ces heures correspondent au temps de travail personnel de l'étudiant et ne relèvent pas d'heures d'enseignement encadrées (CM, TD, TP). Le VP CFVU confirme que cet ajout est sans incidence sur le coût global des maquettes.
En l'absence de remarque VP CFVU soumet au vote l'approbation des maquettes modifiées d'enseignement de formation du CERI à compter de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.5.5. De la Direction d'appui à la recherche et à l'innovation (DARI)

Le VP CFVU présente les modifications apportées au catalogue de formation de la DARI. Quatre modules, qui n'avaient pas pu être ouverts faute de candidats, sont proposés à la suppression. Cette évolution est compensée par la création de cinq nouveaux modules, conçus pour répondre à des besoins identifiés par les doctorants et leurs encadrants. Trois ajustements complémentaires sont également prévus : deux changements d'intitulé ainsi que la transformation d'un module initialement prévu en présentiel en un module proposé à distance. Ces modifications maintiennent toutefois l'équilibre budgétaire du catalogue.

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote l'approbation des maquettes modifiées d'enseignement de formation de la DARI à compter de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Vote de la Commission : favorable à l'unanimité**

Le VP CFVU donne la parole à madame Liana Pella-Finet qui souhaite attirer l'attention sur une difficulté liée à la mise en œuvre des projets tutorés, notamment en licence mention « Information-communication », mais également dans d'autres formations. Elle souligne que, dans le cadre de certaines unités d'enseignement, les étudiants sollicitent régulièrement les associations étudiantes ou la Direction de la culture et de la vie de campus (DCVC) afin d'obtenir un accompagnement méthodologique ainsi que des financements. Or, les dispositifs existants, tels que le FSDIE, ne permettent pas de financer des projets à visée pédagogique, et il n'entre pas dans les missions des associations d'assurer le portage administratif de ces projets. Les services concernés rencontrent ainsi des difficultés pour répondre aux sollicitations des étudiants.

Le vice-président de la CFVU précise que cette question ne concerne pas directement la structuration des maquettes, mais relève davantage des modalités de mise en œuvre des formations. Il propose qu'un travail concerté entre les composantes, les équipes pédagogiques et les services soit engagé afin d'identifier les formations concernées, de clarifier les attentes et de veiller à la soutenabilité des projets. Cette démarche doit permettre d'éviter que des missions ne relevant pas de leur périmètre soient reportées sur les associations étudiantes et les services.

4.6. Avis sur l'offre des Unités d'enseignement de renforcement (UER) au titre de l'année universitaire 2026-2027

Le VP CFVU introduit le point et rappelle que les UER s'inscrivent dans le cadre du projet NCU Capacité, qui en assure le financement. Ces enseignements visent à accompagner les étudiants de première année de licence en difficulté.

Le VP CFVU donne la parole à madame Magali Vincent qui indique qu'il y a peu de changements sur l'offre des UER, les modifications portant principalement sur des ajustements d'intitulés ou de contenus pédagogiques, des modifications de mutualisations, d'adaptation des capacités d'accueil ou du nombre de groupes, et enfin de la mise en place ponctuelle de prérequis. La principale modification étant le passage à un an au lieu de deux ans du parcours ALLURE de la licence STAPS.

Une clarification est apportée concernant l'organisation du parcours ALLURE en STAPS, limité au semestre 2, impliquant la suppression des UER correspondantes au semestre 1.

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote l'offre des UER au titre de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Avis de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.7. Avis sur l'offre des « Unités d'enseignement d'ouverture » (UEO) au titre de l'année universitaire 2026-2027

4.7.2. Avis sur la liste des Unités d'enseignement d'ouverture (UEO) autorisées à ouvrir

Le VP CFVU indique que les évolutions de la liste des UEO pour l'année 2026-2027 sont globalement mineures, comprenant des ajustements tels que des modifications d'intitulés et la suppressions du nom des enseignants sur les fiches en raison d'un manque de candidatures notamment pour la DRI, l'institut CPSN et AgES ; pour la DCVC une UEO a été supprimée car il n'y a plus d'enseignant porteur ; le SUAPS reconduit son offre à l'identique ; et enfin l'UEO « Il n'y a pas de planète B » portée par SAFIRE est transformée en UE obligatoire en L2 et ne relève donc plus du catalogue des UEO. Par ailleurs, l'institut AgES propose la réactivation d'une UEO « Histoire des sciences physiques ».

En l'absence de remarque, le VP CFVU soumet au vote la liste des UEO autorisées à ouvrir au titre de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Avis de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.7.3. Avis sur le nombre de groupes par composantes / services porteurs des Unités d'enseignements d'ouverture (UEO)

Le VP CFVU rappelle qu'une expérimentation a été conduite en 2025-2026 avec l'UEO « Il n'y a pas de planète B » dans plusieurs formations de L2. Cette mise en place a entraîné une diminution d'environ 500 étudiants inscrits en UEO, ainsi que la suppression d'une vingtaine de groupes.
À compter de l'année universitaire 2026-2027, l'UEO « Il n'y a pas de planète B » devient une UE intégrée à l'ensemble des maquettes de L2. En conséquence, le nombre d'UEO obligatoires par étudiant passe de six à cinq. Cette évolution devrait entraîner une nouvelle baisse estimée à environ 500 inscriptions en UEO et permettre, par conséquent, de réduire le nombre de groupes ouverts.

La diminution du nombre d'UEO permet à la fois d'anticiper la baisse du nombre d'étudiants amenés à s'y inscrire et de compenser le surcoût lié à la création de l'UE « Il n'y a pas de planète B », désormais commune à l'ensemble des licences.

Plusieurs éléments rendent toutefois cet ajustement difficile à calibrer avec précision :
- Les étudiants conservent la possibilité de s'inscrire à des UEO supplémentaires, au-delà des cinq obligatoires, ce qui rend incertaine l'ampleur réelle de la baisse des inscriptions ;
- La répartition des étudiants entre les deux campus demeure difficile à anticiper ;
- L'augmentation des effectifs en licence, en particulier en L1, pourrait en partie compenser la diminution attendue du nombre d'inscriptions en UEO.

Le VP CFVU rappelle également le rôle important des UEO dans la vie étudiante, notamment en matière d'activités culturelles, sportives et linguistiques, et souligne la nécessité de maintenir une offre attractive tout en respectant les contraintes budgétaires.
Dans ce contexte, la proposition formulée par le Comité d'orientation stratégique (COS) consiste, à titre exceptionnel et pour une année de transition, à reconduire un nombre de groupes autorisés équivalent à celui de 2025-2026, soit 128 groupes au semestre 1 et 117 au semestre 2. Il est précisé que ce volume constitue un plafond : les composantes et services sont invités à adapter l'ouverture des groupes en fonction des effectifs constatés, en fermant par anticipation ceux dont les inscriptions seraient insuffisantes et en réorientant les étudiants si nécessaire.
En cas de surcoût lié au maintien de cette offre, un financement exceptionnel pourra être mobilisé dans le cadre du projet NCU Capacité afin d'accompagner cette phase transitoire. Un bilan sera réalisé l'année suivante afin d'ajuster le dispositif.

Le VP CFVU conclut par un point budgétaire, en soulignant la diminution du coût global des UEO, passé de 235 156 € en 2023-2024 à 209 821 € en 2024-2025, puis à 195 955 € en 2025-2026. Cette évolution confirme une meilleure maîtrise des dépenses, en lien avec l'estimation du nombre de groupes par composante et services.

Il donne la parole à madame Agnès Maffre-Baugé qui suggère de réduire le volume horaire des UEO de 18 à 15 heures, afin d'éviter un chevauchement avec les périodes d'examens. Elle s'interroge également sur l'existence d'un seuil minimal d'ouverture des groupes, au regard des effectifs parfois très élevés observés dans certains groupes de TD.
Le VP CFVU précise qu'aucun seuil officiel est défini actuellement, même si, dans les faits, l'ouverture de groupes très faiblement remplis est généralement évitée. Il rappelle également la grande diversité des UEO, certaines impliquant par nature des capacités d'accueil limitées. La question d'un seuil minimal ou d'une rationalisation de l'offre pourra être examinée dans le cadre d'un chantier plus global de refonte des UEO.
Il indique par ailleurs qu'un travail est en cours avec le COS afin de mieux définir le périmètre des UEO, leurs objectifs ainsi que leurs modalités d'évaluation, aujourd'hui hétérogènes, certaines reposant sur une validation par assiduité et d'autres sur une évaluation des acquis. Une harmonisation de ces pratiques est envisagée à terme.
Le VP CFVU donne ensuite la parole à monsieur Yanis Eychenne, qui propose d'organiser les UEO en 9 séances de 2 heures, plutôt qu'en 12 séances d'1 h 30. Il est toutefois indiqué que cette option entraînerait des contraintes logistiques importantes, notamment en matière d'emplois du temps et de disponibilité des salles, et qu'elle n'est donc pas retenue.

En l'absence d'autres remarques, le VP CFVU soumet au vote le nombre de groupes par composante / services porteurs des UEO au titre de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Avis de la Commission : favorable à l'unanimité**

Départ de monsieur Yanis Eychenne et de monsieur Christophe Ferrero à 16h00

4.8. Avis sur le calendrier pédagogique de l'année universitaire 2026-2027

Le VP CFVU donne la parole à madame Charlotte Michel, qui présente le calendrier pédagogique 2026-2027 en mettant en évidence deux évolutions principales.
La première concerne les UEO du second semestre, dont le démarrage est avancé d'une semaine afin de coïncider avec la reprise des cours prévue le 25 janvier 2027. Le VP CFVU précise que cet ajustement répond à une demande formulée lors du COS. En revanche, pour le 1er semestre, le calendrier des UEO demeure décalé par rapport au début des enseignements, en raison de contraintes organisationnelles, notamment pour les étudiants de L1, qui doivent d'abord se familiariser avec ce dispositif en début d'année universitaire.
La seconde évolution porte sur les dates de fermeture estivale de l'établissement. Celle-ci est repoussée d'une semaine, afin de tenir compte notamment des contraintes nationales liées au calendrier des inscriptions. Ce décalage doit permettre d'achever les inscriptions administratives avant la fermeture et d'en améliorer la gestion. La fermeture interviendra ainsi le 23 juillet 2027, tout en conservant une durée de quatre semaines.

Madame Charlotte Michel informe par ailleurs les membres que la date de la Journée d'Accueil des Étudiants (JAE), traditionnellement organisée le premier jeudi d'octobre, reste à confirmer, même si le 1er octobre est actuellement envisagé. Au cours des échanges, madame Agnès Maffre-Baugé attire l'attention sur les difficultés que peut poser l'organisation de la JAE en octobre, en particulier pour les formations à fort effectif, telles que Droit ou AES, pour lesquelles la banalisation de la journée implique une réorganisation des groupes de TD. Elle souhaite qu'une réflexion soit engagée pour les prochaines années afin de mieux anticiper cet événement, idéalement en amont du début des TD. Elle s'interroge également sur la portée du vote relatif au calendrier, dès lors que certaines dates apparaissent déjà arrêtées. Madame Myriam Dougados précise que la date de la JAE est fixée localement, en concertation avec les établissements du territoire et la Ville d'Avignon, ce qui réduit les possibilités d'ajustement. Le VP CFVU indique enfin que le vote porte principalement sur le principe de banalisation de cette journée.

Départ de monsieur Jacky Barbe à 16h12.

Madame Charlotte Michel indique les corrections qui seront apportées au calendrier : la confirmation de la date de la Journée d'Accueil des Étudiants (JAE), prévue le 1er octobre après-midi pour les étudiants de L1 ; l'ajustement des dates de la Fête de la science, fixées aux 8 et 9 octobre ; ainsi que la rectification d'une erreur concernant l'année de l'événement festif de fin d'année, désormais daté du 20 mai 2027.

La question de la banalisation des salles pour la Fête de la science suscite des échanges. Il est rappelé que les salles du campus AgES sont traditionnellement mobilisées à cette occasion, ce qui peut entraîner des tensions sur la disponibilité des salles, notamment au CERI. Il est proposé de mieux identifier les besoins réels afin d'optimiser l'occupation des espaces. Il est également souligné que, dans les faits, les étudiants de licence, en particulier en L1 et L2, sont généralement libérés de cours pour favoriser leur participation à l'événement. Le VP CFVU propose que cette banalisation soit explicitement intégrée dans les emplois du temps.

Concernant l'événement festif de fin d'année prévu le 20 mai, plusieurs intervenants signalent des difficultés liées au positionnement de cette date, en raison de calendriers pédagogiques différents selon les composantes, notamment en période d'examens ou de cours. Il est suggéré d'engager une réflexion pour les prochaines années afin de déterminer une date plus adaptée. La pertinence de l'organisation de deux journées de découverte de l'université en dehors de la période scolaire est également posée. Le VP CFVU précise que les journées « Teste ton sup' », programmées les 11 et 13 mai, ont principalement pour objectif la découverte du campus, et non des enseignements. Leur positionnement en fin d'année vise à limiter les perturbations des cours.

Enfin, plusieurs interventions soulignent la nécessité de mieux prendre en compte les contraintes spécifiques de certaines composantes lors de l'élaboration du calendrier pédagogique.

En l'absence d'autres remarques, le VP CFVU soumet au vote le calendrier pédagogique de l'année universitaire 2026-2027, sous réserve des modifications demandées en séance.

- ✓ **Avis de la Commission : favorable à l'unanimité**

4.9. Avis sur le calendrier relatif aux opérations d'inscription et de réinscription au titre de l'année universitaire 2026-2027

Le VP CFVU donne la parole à madame Charlotte Michel pour présenter le calendrier des inscriptions et des réinscriptions pour l'année universitaire 2026-2027. Elle indique que ce calendrier s'inscrit dans la continuité de celui de l'an passé et ne comporte pas d'évolution notable. Elle rappelle toutefois qu'il demeure fortement dépendant des échéances fixées au niveau national par les plateformes Parcoursup et Mon Master, qui déterminent le rythme des inscriptions.
Plusieurs points de vigilance sont signalés, pour Parcoursup, la première phase d'inscription devra être finalisée au plus tard le 17 juillet 2026, date correspondant au dernier jour d'ouverture de l'établissement avant la fermeture estivale. Une nouvelle période d'inscription interviendra ensuite à partir de la réouverture, jusqu'au 24 août 2026. Pour l'entrée en première année de master, les inscriptions pourront être réalisées jusqu'au 15 septembre 2026, conformément aux modalités retenues l'année précédente. Elle indique par ailleurs que les modalités de réinscription restent inchangées.
Le VP CFVU observe enfin que le report d'une semaine de la fermeture estivale permettra, à l'avenir, de disposer d'une marge supplémentaire pour finaliser les inscriptions de juillet dans de meilleures conditions.

En l'absence de questions ou de remarques complémentaires, le VP CFVU soumet au vote le calendrier relatif aux opérations d'inscription et de réinscription au titre de l'année universitaire 2026-2027.

- ✓ **Avis de la Commission : favorable à l'unanimité**

5. Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h23.

Le Vice-Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire,	Le Président d'Avignon Université,
Bassam JABAIAN	Georges LINARÈS